

Rigging - Accrocheur Rigger

Certificat de qualification professionnelle
niveau IV (Fr) / niveau 4 (Eu)

Session 2020 : du 3 février au 6 mars
5 semaines, 175h, 35 h / semaine
10 participants

I/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

Objectif de la formation

Développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'accrocheur-rigger : analyser une prestation d'accroche et de démontage, et en assurer sa mise en œuvre. Préparer et organiser l'accroche et le levage ; monter, exploiter et démonter les systèmes d'accroche-levage, dans le respect des règles de sécurité.

Objectifs pédagogiques

- Lire, exploiter et tracer un plan d'accroche.
- Choisir les points d'accroche et les points d'accès en hauteur.
- Réaliser l'implantation d'une structure de poutres.
- Calculer la charge d'une structure d'accroche.
- Effectuer le montage et le démontage, y compris les points d'accroche en charpente, en toute sécurité.
- Vérifier les installations dans leur ensemble.
- Prévenir tous risques d'accidents liés au levage et à l'accroche.
- Appliquer les procédures visant à éliminer les risques électriques.
- Évoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur.
- Utiliser les normes applicables et les règles d'utilisation du matériel.
- Utiliser les codes établis pour communiquer.
- Utiliser la terminologie anglaise spécifique à l'exercice du métier d'accrocheur-rigger.

Public

Techniciens de spectacle amenés à mettre en œuvre des systèmes d'accroches et de levage et souhaitant obtenir le CQP Accrocheur-rigger du spectacle vivant.

Prérequis

Autorisation de conduite d'appareils de levage, moteurs et ponts, SST (en cours de validité).

Évaluation des prérequis

Étude du dossier de candidature. Une réunion d'information sur le contenu et l'organisation de la formation pourra vous être proposée.

2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

Contenu

A - LES TEXTES DU LEVAGE

- Le levage dans le Code du Travail
- Le levage dans le règlement ERP
- Les règles de l'Art
- Les normes applicables
- Qualification du personnel

B - ACCROCHE ET LEVAGE : RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX, PLANS, MATÉRIELS

- Lecture et réalisation de plans et tracés
- Rappels mathématiques : calculs de force, calcul sur abaques, réaction aux appuis
- Les symboles, normes, conventions, repérage, relevé
- Choix des matériels et accessoires de levage, coefficient de sécurité
- Ordre et chronologie de montage
- Résistance des matériaux
- Lecture et exploitation de fiches techniques
- Sécurité de l'accroche et du levage : initiation à la résistance des matériaux, pratique et théorie des moteurs et ponts

C - TECHNIQUES DE TRAVAUX EN HAUTEUR (ce module est susceptible de se réaliser à l'extérieur du CFPTS)

- Équipements de protection individuelle
- Progression sur mât
- Progression sur poutres
- Accès par échelles de cordes
- Progression sur échafaudages
- Installation des points d'ancrages
- Levage du matériel
- Sauvetage en accès difficile

D - PRATIQUE DU RIGGING : LEVAGE, STRUCTURES, MOTEURS ET PONTS

- Réglementation ERP : obligations de l'installateur, accroches au-dessus du public, résistance au feu des élingues, responsabilités
- Normes européennes, résistance des structures
- Organisation du chantier : implantation, traçage, distribution, levage
- Repérages des lieux
- Mise en sécurité et vérification des installations
- Pratique du montage : palans, tirfor, structures, moteurs, etc.
- Points à vérifier lors du contrôle : en référence à la réglementation ERP, au Code du Travail, aux normes

E - ÉLECTRICITÉ ET SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant à travers des exemples concrets
- Le courant continu et alternatif
- Évaluation des risques électriques
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Classement des installations
- Interventions et travaux non électriques
- Distances de sécurité

F - MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : ÉTUDE DE CAS

A partir d'un plan d'accroche, d'une liste de matériel et d'un cahier des charges lié à un lieu : préparer, monter, vérifier et démonter une structure.

Évaluation des acquis

Évaluation individuelle et permanente du transfert des connaissances acquises sur les situations de travail.

Pour les techniques d'accès et positionnement sur cordes ; pour la théorie : test écrit à l'issue du module.

Pour l'habilitation électrique niveau BS-BE Manœuvre, évaluation pratique individuelle "Procédures de raccordement incluant la maîtrise des opérations de consignation sur un équipement terminal domestique". Test final sous forme de QCM.

Pour le CQP Accrocheur-rigger, des épreuves d'évaluation finale devant un jury de professionnels comportant : une mise en situation professionnelle reconstituée, un QCM pour l'évaluation des savoirs et un entretien individuel avec le jury.

Validation

Attestation de fin de formation.

Pour se présenter aux épreuves du CQP, le candidat doit être titulaire d'un certificat SST et d'une préparation à l'habilitation électrique BS et BE manœuvre.

Certificat de qualification professionnelle - CQP - "Accrocheur-rigger", délivré, ou non, par la CPNEF-SV (Commission Paritaire Nationale Emploi Formation - Spectacle Vivant), à l'issue des épreuves devant un jury de professionnels. Certification enregistrée au RNCP (code nsf 230s) par arrêté publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014.

Attestation de formation aux techniques d'accès et de positionnement sur cordes - avec avis favorable ou défavorable du formateur.

Proposition d'habilitation précisant le niveau d'habilitation électrique proposé par le formateur à l'employeur (en fonction du résultat au test final : BS, BE Manœuvre) complété des restrictions propres à certains niveaux d'habilitation et sous réserve de pouvoir justifier des prérequis nécessaires.

3/ MOYENS DE LA FORMATION

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques - Travaux de groupe - Exercices - Mise en situation.

Intervenants pressentis

M. BOURGIN : concepteur de machinerie moteurs asservis ; O. BRIDOU : rigger ; P. CUVELETTE : directeur technique ; F. LE FLOCH : chef de chantier en structures ; T. LORIAUX : Ingénieur Civil Architecte - CEO ; K. PRASIT : rigger ; . SCAF : Travail en Hauteur - travaux sur cordes ; M. SIMONI : électricien, intervenant et responsable de la maintenance électrique au CFPTS; et diverses personnalités invitées du secteur du spectacle.

Matériel pédagogique

Support de cours des formateurs - remise de documentation - films et/ou vidéoprojections.

Équipements et matériel technique

Matériel

- Palans, tirfor
- Moteurs électriques
- Appareils de mesure
- Ensemble de ponts et d'accessoires de levage, différents types d'équipements
- Équipements de Protection Individuelle (EPI), hors chaussures de sécurité
- Nacelle élévatrice

Des lieux adaptés pour la théorie et la pratique

- Des salles de cours équipées d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur
- Une salle informatique en réseau avec connexion internet équipée d'un poste de travail par stagiaire sous Windows avec les suites bureautiques Microsoft Office/LibreOffice, les logiciels de DAO Qcad Pro/SketchUp Pro/AutoCAD de LAO Wysiwyg et d'une imprimante laser A3 ; poste formateur identique relié à un vidéoprojecteur
- Des postes informatiques (Internet, logiciels bureautique, DAO Qcad Pro/SketchUp Pro/AutoCAD, LAO Wysiwyg) accessibles hors temps de formation
- Un espace spécifique pour faire de l'accroche de ponts et du travail en hauteur.

Rigging - Accrocheur Rigger OF2020-134-4.12.2019v140

4/ SESSION, HORAIRES, COÛT PÉDAGOGIQUE ET LIEU DU STAGE

Session 2020 : du 3 février au 6 mars.

Horaires du stage : 7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique.

Éligible CPF

Coût pédagogique 2020 : 7 000 € HT par participant.

Le CFPTS est assujéti à la TVA (20%)

Lieu du stage

CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

SCAF - 32-34 avenue Marc Sangnier - 92390 VILLENEUVE LA GARENNE

5/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

Orientation : prendre contact avec le CFPTS (aide au choix du stage, évaluation des prérequis, disponibilité de places dans la session choisie...)

Inscription : déposer un dossier de candidature auprès du CFPTS et entreprendre les démarches nécessaires à la prise en charge du coût pédagogique.

Orientation	Aurélié Clonrozier
Administration	Bénédicté Mariaux, Katy Coutard, Virginie Lohyer
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Maria Basch, Mathilde Czyzyszyn

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET

01 48 97 25 16 / contact@cfpts.com

En complément, nous vous conseillons

Technicien plateau / perfectionnement - élargissement du domaine de compétence

Les vols dans le spectacle / perfectionnement - élargissement du domaine de compétence

CAO-DAO 2D sur logiciel AutoCAD / élargissement du domaine de compétence

Rigging - Accrocheur Rigger OF2020-134-4.12.2019v140